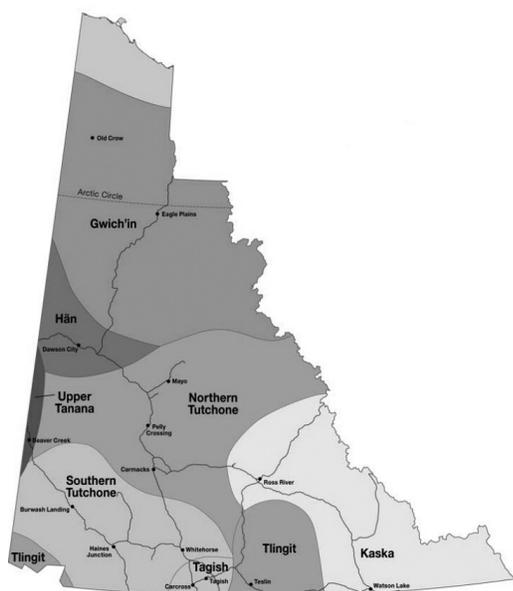


FICHE 2.3 : APERÇU SUR LE GOUVERNEMENT DU YUKON

L'information qui suit donne un aperçu de l'histoire du gouvernement du Yukon.

Les Premières Nations du Yukon avaient déjà leurs propres organisations politiques, leurs réseaux commerciaux, leur propre culture et leurs lois au moment de l'arrivée des explorateurs et des colons européens.



La majorité des Premières Nations du Yukon appartiennent à l'une de deux grandes familles linguistiques, soit les langues athapascanes et tlingit.

Mais la présence européenne se fit sentir au Yukon dès le milieu des années 1700, soit avant l'arrivée des explorateurs. Les Premières Nations se livraient concurrence pour contrôler cette nouvelle avenue commerciale, formant de nouveaux réseaux qui traversaient le continent. Cependant, avec les marchandises en provenance d'Europe apparurent des maladies, comme la variole, qui se répandit sur le territoire, avant même l'arrivée des premiers explorateurs européens. Il en résulta un déclin marqué des populations autochtones du Yukon. Les traditions et la culture seraient transformées à jamais.

Le premier contact durable entre les Européens et les Premières Nations du Yukon s'est fait vers le milieu des années 1800, par le truchement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le commerce pénétrait graduellement à l'intérieur du territoire et les baleiniers commencèrent à s'installer sur la côte nord. La Police à cheval du Nord-Ouest arriva peu après pour superviser les principaux postes de traite et prit le pouvoir, représentant ainsi tous les ministères du gouvernement canadien en administrant les douanes, les infractions mineures et la vente des terres, tout en maintenant la loi et l'ordre.

En 1870, la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest (qui comprenait à l'époque tout le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, l'Alberta, la Saskatchewan et une grande partie du Manitoba, de l'Ontario et du Québec) furent achetés par le gouvernement du Canada et renommés Territoires du Nord-Ouest. Le conseil régissant le territoire était formé de membres nommés par le gouvernement, ces derniers n'étaient pas élus. Un conseil formé de membres élus fut formé en 1888, mais aucune Première Nation n'y siégeait.

Vers la fin des années 1800, de nombreux chercheurs d'or se déplacèrent vers le centre du Yukon. En 1896, on découvrit de l'or dans une fourche de la rivière Klondike, près de la frontière avec l'Alaska. Moins de deux ans plus tard, plus de 40 000 personnes s'installèrent dans la région en quête de trésors. Les populations autochtones locales aidèrent les nouveaux arrivants en leur faisant bénéficier de leurs meilleures routes et de leurs connaissances en survie, ainsi qu'en leur vendant des vêtements et divers articles.



Les chercheurs d'or provenaient de partout dans le monde pour tenter de faire fortune.

La croissance soudaine de la population résultant de la ruée vers l'or donna lieu à la constitution d'une nouvelle structure politique et définition géographique de la région. En 1898, la *Yukon Territory Act* fait du Yukon un territoire distinct appartenant à la fédération canadienne et la nouvelle ville de Dawson en devient la capitale. Un gouvernement du Yukon est mis en place, composé d'un commissaire et d'un conseil de quatre membres nommés par le gouvernement fédéral.

En 1909, le conseil est passé à dix membres élus. Même s'il jouait un rôle essentiellement consultatif (seul le commissaire peut approuver les lois), le conseil élu était respecté par la population du Yukon et constituait une avancée.

Vers le début des années 1910, les mines étaient épuisées et la plupart des chercheurs d'or avaient quitté Dawson. La Première Guerre mondiale aura de lourdes conséquences financières pour le Canada et le gouvernement fédéral.

FICHE 2.3 : APERÇU SUR LE GOUVERNEMENT DU YUKON



Photographie du premier conseil territorial élu en 1909, à Dawson.

décide d'abolir le conseil en 1918. Des manifestations locales l'obligent cependant à rétablir le conseil l'année suivante, mais avec des pouvoirs réduits et seulement trois membres.

La Deuxième Guerre mondiale permet de créer l'autoroute de l'Alaska, d'autres chemins pavés et pipelines, dans le but d'approvisionner les soldats canadiens et américains chargés de défendre les frontières du nord. À la fin de la guerre, l'amélioration des infrastructures attire des commerces, des industries et des touristes dans la région et, pour la première fois, le nombre de non-Autochtones dépasse le nombre de Premières Nations.

En 1953, la capitale du Yukon n'est plus Dawson mais Whitehorse, et le nombre de conseillers élus augmente en même temps que la population. Le conseil assume davantage de responsabilités, notamment l'établissement des budgets, l'entretien des routes fédérales et l'administration de la justice. C'est cependant le commissaire fédéral qui conserve les principaux pouvoirs administratifs, jusqu'en 1979, non sans créer des tensions.

En 1979, après des années de pressions de la part du conseil, le gouvernement fédéral accepte que le conseil élu du Yukon se charge de dossiers qui étaient auparavant gérés par des fonctionnaires d'Ottawa. Un chef du gouvernement (maintenant appelé premier ministre) remplace le commissaire, mais ce dernier conservera un rôle symbolique, à défaut d'exercer de véritables pouvoirs.

Dévolution

La dévolution est le processus visant à transférer des pouvoirs d'un gouvernement à un autre. Historiquement, le gouvernement du Canada accordait plus de libertés aux provinces et conservait la responsabilité des territoires

à Ottawa. Au fil des ans, le gouvernement du Yukon a exigé un plus grand rôle dans la gestion de ses propres affaires et de nombreux pouvoirs furent donc transférés au territoire.

Dans les années 1960, le Yukon assume la responsabilité de l'éducation, des services sociaux, de la perception des impôts, de la plupart des routes et des services communautaires. Cependant, il a peu de contrôle sur ses ressources naturelles. Après des années de négociations, l'entente de 2001 sur le transfert des responsabilités décrira le processus de dévolution. La gestion des ressources a alors été transférée du territoire.

En 2012, une entente de partage des ressources stipule que la majeure partie des profits issus de l'exploitation minière et d'autres ressources doit demeurer au Yukon. Le territoire exerce maintenant un plus grand contrôle sur sa propre économie et le processus de dévolution continue d'évoluer.

Revendications territoriales et autonomie gouvernementale des Autochtones

Le processus de revendications territoriales du Yukon commence en 1973. Le conseil des Premières Nations du Yukon remet le document intitulé *Together Today For Our Children Tomorrow* au premier ministre Pierre Trudeau, où il souligne l'importance de protéger la culture et de créer des débouchés économiques pour les générations à venir.

En 1993, l'*Accord-cadre définitif* décrit le processus permettant au gouvernement du Yukon de finaliser des revendications territoriales avec certaines Premières Nations, pour ainsi les autoriser à gérer leurs propres territoires. Les accords octroient aux Premières Nations des terres, des compensations financières et un rôle bien défini dans la gestion des ressources. Aujourd'hui, 11 des 14 Premières Nations du Yukon ont finalisé de telles ententes avec le gouvernement du Canada.

L'Accord-cadre comprend également des ententes d'autonomie gouvernementale qui donnent aux Premières Nations un plus grand contrôle juridique sur l'exploitation des terres et des pouvoirs accrus dans les dossiers des langues, des soins de santé, des services sociaux et de l'éducation. Chaque Première Nation autonome possède des pouvoirs lui permettant d'établir des lois, de gérer l'exploitation de ses terres, des pêches et de la faune, des forêts, de l'eau et des ressources non renouvelables et patrimoniales. Les droits autochtones sont reconnus par la Constitution et ont servi de base à l'autonomie gouvernementale, permettant à plusieurs Premières Nations d'adopter leurs propres lois sur leurs territoires (p. ex., mariage, adoption et éducation).